

# Bulletin Municipal de Montigny-le-Chartif

N° 4

JANVIER 2001

EDITORIAL DE MONSIEUR LE MAIRE

Ygnymontoises, Ygnymontois,

Ce bulletin est l'occasion de m'adresser à vous pour la dernière fois à ce titre, puisque le mandat se termine et que je n'ai pas l'intention de solliciter à nouveau vos suffrages voulant ainsi profiter pleinement de la retraite, et je vous remercie de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder pendant ces 36 ans passés au conseil municipal.

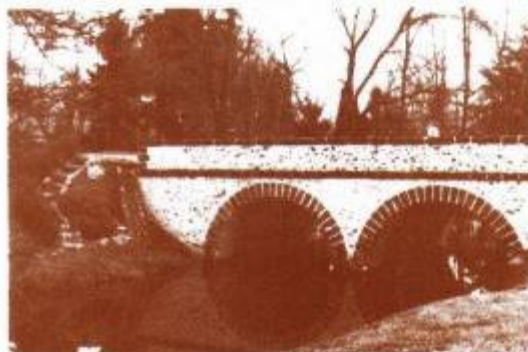
L'année 2001 marque l'entrée dans un nouveau millénaire avec ce courant de nouvelles techniques tant en matière de communications, d'informatiques et autres que dans les différentes évolutions avec les regroupements à quelques niveaux que ce soit et pas toujours évident à appréhender, en particulier les communautés de communes.

Avec ce début d'année nous voyons enfin se terminer les travaux de restauration de l'église qui ont, certes, pris beaucoup de retard; là est la conséquence de la tempête de fin 1999 avec les entreprises sollicitées de toute part et ne répondant pas rapidement pour d'autres projets en cours dont j'aurais voulu voir la réalisation.

Je souhaite que cette nouvelle année vous apporte le bonheur et vous permette de réaliser dans les meilleures conditions tout ce que vous désirez pour vous et vos proches. Et pour Montigny, j'aspire à ce que le contexte futur permette la préparation ensemble de son avenir pour le bien de tous, malgré les contraintes budgétaires et réglementaires qui, malheureusement, ne laissent que d'étroites marges de manoeuvres pour la réalisation des projets de la commune.

Je termine en remerciant vivement tous ceux qui ont participé activement à mener à bien ce mandat et je souhaite une pleine réussite pour la prochaine équipe.

Jean Bouillon



## Les principales résolutions du Conseil Municipal de l'année 2000

### Session du 28 janvier

#### • PLAN DE DESERTE GAZIÈRE

Suite à une demande de la Commune, GDF a été sollicité pour l'équipement éventuel du bourg en gaz naturel; après une étude de rentabilité qui s'est avérée insuffisante GDF a répondu négativement à notre démarche.

#### • AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Débat sur les possibilités d'agrandissement du bureau actuel devenu trop exigu.

### Session du 16 mars

#### • COMMISSION DE SÉCURITÉ

Pour l'école, les travaux sont réalisés; pour la salle polyvalente un devis d'installation électrique de 15727 F HT a été accepté par le Conseil Municipal; pour l'église les travaux d'électricité seront réalisés

prochainement; à noter que la commission de sécurité a fait supprimer le chauffage au gaz propane qui équipait l'église.

### Session du 31 mars

#### • VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2000

Budget Fonctionnement : 1 469 794 F

Budget Investissement : 2 172 722 F

Taux des taxes:

Habitation : 7.44 %

Foncière propriétés bâties : 11.43 %

Foncière propriétés non bâties : 24.99 %

Taxe professionnelle : 12.16 %

pour un total de 650 776 F de contributions directes.

#### • TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal se prononce pour la réalisation de travaux hydrauliques au lieu-dit "Le Mur" pour un montant de 288 000 F.

#### • VOIRIE

Suite aux devis présentés par la DDE, il est retenu les travaux suivants:

Rue de la Mailière : 18 000 F

La Ferranderie/La Pépinière : 40 000 F

Rue de la Croisette : 7 700 F

Auvilliers : 6 600 F

Rue des Connières : 8 500 F

#### • ORDURES MÉNAGÈRES

Le montant de la redevance est fixé à 575 F par habitation pour l'année 2000.

#### **Session du 21 avril**

#### • PLAN DE FINANCEMENT POUR LES TRAVAUX DE LA MAIRIE :

Montant global : 231 482 F TTC

Subventionné à 20% par DGE (Dotations Globales Equipement) et à 40% par le Conseil Général.

#### **Session du 26 mai**

Décision et accord du Conseil Municipal pour la réalisation de l'extension des locaux de la Mairie.

Vote des comptes administratifs.

#### **Session du 23 juin**

Le Conseil Municipal élabore un règlement municipal pour le transport scolaire primaire.

#### **Session du 25 août**

• Choix d'un stationnement permanent rue de Nogent, sur proposition de la DDE, pour améliorer le champ visuel des conducteurs de véhicules circulant sur cette rue. Le Conseil Municipal accepte le devis d'un montant de 8340 F.

• EAU (facturation Août 2000 - Août 2001)

Consommation le m<sup>3</sup> : 6 F

Entretien : 115 F

Abonnement : 110 F

Intervention de l'employé communal : 100 F

Remplacement de compteur gelé : 500 F

#### • RESTAURATION SCOLAIRE

Le prix du repas est fixé à 13,50 F

#### **Session du 18 octobre**

#### • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Conseil Municipal refuse d'adhérer au projet pour insuffisance d'informations, de concertations et de délais pour la présentation.

#### • TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Le Conseil municipal adopte la solution intitulée "Bourg solution globale" avec traitement rive droite de la Thironne pour l'assainissement collectif qui concerne la majorité du bourg; tous les autres cas feront l'objet d'un assainissement individuel.

Une enquête d'utilité publique concernant chaque habitation sera effectuée dans les mois prochains.

#### • CORPS DES SAPEURS POMPIERS :

est retenue l'intégration de MM. Beaudoin Noël et Lemaire Cyrille.

• Création d'une opération programmée de l'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) concernant l'ensemble du canton de Thiron-Gardais.

• Acceptation du transport pour les enfants de l'école à l'atelier de poterie de Nogent-le-Rotrou (un lundi sur deux).

#### **Session du 15 décembre**

#### • RÉVISION DES TARIFS COMMUNAUX POUR 2001

Le Conseil municipal décide d'appliquer les tarifs suivants :

#### **Cimetière :**

- concession perpétuelle : 3300 F

- concession cinquantenaire : 1100 F

- concession trentenaire : 650 F

- superposition : 1/2 tarif de la concession retenue

#### **Location de la salle polyvalente :**

- Habitants de la commune :

pour 24 h (de 8 h à 8 h) : 450 F

pour 2 jours consécutifs : 660 F

(caution pour location de la salle : 900 F)

- Habitants hors commune :

pour 24 h (de 8 h à 8 h) : 620 F

pour 2 jours consécutifs : 900 F

(caution pour location de la salle : 1500 F)

- Vin d'honneur : 250 F

- Location des couverts : 2,50 F par personne

- Chaque utilisation de salle fait l'objet d'une participation à la dépense d'énergie électrique.

- La salle ainsi que la vaisselle doivent être rendues propres sous peine de facturation d'heures de nettoyage (100 F de l'heure); les détériorations sont à la charge des usagers, un contrat étant fait à chaque location et signé par les deux parties.

- Ces prix sont arrêtés pour les locations jusqu'au 31 décembre 2001; les contrats signés en 2001 pour 2002 subiront la hausse éventuelle des prix déterminés fin 2001.

## **LA VIE DANS NOTRE COMMUNE**

### **RESTAURATION DE L'ÉGLISE**

L'église a fait l'objet d'une importante rénovation avec la réfection des murs, du clocher, de l'assainissement et de l'installation électrique; ces travaux viennent de se terminer retardés en raison, pour les entreprises, de s'exporter sur des chantiers urgents causés par la tempête de fin 1999.

Le montant des travaux s'est élevé à 883053,92 F H.T. financés par l'Union Européenne, par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Conseil Régional et le Conseil Général pour un fonds de péréquation hors contingent et d'un emprunt ARSI (Avance remboursable sans intérêts) pour l'autofinancement de 80 811 F à la charge de la commune.

### **CHATEAU D'EAU DU BOULAY**

En avril dernier, la pompe qui alimente le château d'eau s'est trouvée engorgée par du sable et a été détériorée; l'examen du forage n'a pas décelé à ce jour de traces apparentes d'avaries mais il a fallu nécessairement, de manière provisoire, remplacer la pompe et l'immerger à un niveau plus faible pour permettre de maintenir l'alimentation en eau.

Aujourd'hui, une pompe neuve est à nouveau remise en service à un certain niveau qui, pour l'instant, lui permet de fonctionner. Dans l'expectative d'un ennui éventuel qui pourrait priver d'eau la commune, elle fait l'objet d'une étroite surveillance. Mais il est difficile, présentement, d'appréhender cette anomalie. La solution de dernier recours pourrait être le forage d'un nouveau puits.

### **TRI DES DECHETS MENAGERS**

Les conteneurs mis à disposition des habitants au parking du "Grand Parc" près du cimetière sont utilisés de manière compréhensive et clairvoyante par tous. Il est rappelé qu'ils sont destinés à la récupération sélective des papiers, plastiques et verres.

Pour les monstres, les déchets verts (gazons, arbustes, feuilles), mais aussi les gros cartons qui ne sont pas ramassés par les éboueurs, nous ne pouvons disposer pour le moment que de la déchetterie de Thiron-

Gardais ouverte le lundi et le vendredi, de 14 heures à 17 heures ainsi que le samedi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures.

### **BIENTOT LES ELECTIONS MUNICIPALES**

Voter pour l'élection du conseil municipal, c'est montrer un certain intérêt pour la vie de sa commune. Ne pas voter, c'est faire preuve de manque de civisme et d'indifférence envers son propre entourage et à tout ce qui nous touche de près.

Les 11 et 18 mars auront lieu les élections des conseillers municipaux choisis parmi les volontaires à la représentation communale; il faut savoir que la parité n'est pas imposée pour notre commune mais qu'une présence féminine appréciable (les femmes ont beaucoup d'idées) pourrait influer d'une manière cohérente et logique dans la vie de notre pays. C'est un peu de temps à donner au service de tous, mais si minime en regard des saisons qui s'écoulent. Il ne faut pas avoir peur de déployer un tout petit peu d'assurance, de volonté et de réflexion. C'est cela l'existence d'un village!

### **RELEVÉ D'ANALYSE DE L'EAU**

effectué le 2 octobre 2000

- pH : 7,6 (seuil minimum : 6,5)

- Nitrates : 38 mg/l (seuil maximum : 50mg/l)

Les résultats complets et détaillés sont affichés au tableau de la mairie.

### **NUISANCES SONORES**

Il est rappelé, qu'en raison d'un arrêté préfectoral, les bruits excessifs (tondeuses, tronçonneuses, taille haies, etc...) sont interdits en dehors des horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 et de 14.30 à 19.30.

- le samedi de 9.00 à 12.00 et de 15.00 à 19.00.

- le dimanche et les jours fériés de 10.00 à 12.00.

#### **Permanences de la mairie :**

les mardis et vendredis de 14h à 16h30  
et les samedis de 10h à 11h.

## JOIES TRAVAIL ET PEINES

### LE DIAMANT POUR YVONNE ET GEORGES

*Georges et Yvonne Thirouard se sont à nouveau retrouvés devant M. le Maire après 60 ans de vie commune, entourés de leur famille et de leurs nombreux amis pour fêter leurs noces de diamant.*

*Ils ont travaillé courageusement et laborieusement sur la ferme familiale des Raffarinières à une époque où le machinisme n'était qu'à ses prémices et en élevant, ce n'est pas une mince affaire, six enfants.*

*Nous évoquerons sans l'oublier que Georges a donné une substantielle partie de son temps à la commune en siégeant une appréciable durée de trente années au sein du conseil municipal.*

*Tous deux sont toujours restés de gais et joyeux compagnons surtout dans les fêtes, chantant dansant et créant l'enthousiasme et l'admiration de la communauté.*

*Nous exprimons nos meilleurs sentiments à leur égard en évoquant ici le modèle d'une vie exemplaire.*

*Si cette journée de noces fut pour Georges et Yvonne une journée exceptionnelle de joie et de bonheur, nous souhaitons qu'elle se renouvelle pour celles de Palissandre, de Vermeil, d'Albâtre et de Chêne.*

*Pourquoi pas? Ce sont nos vœux les plus chers.*

#### MANIFESTATIONS

**24 février** : Bal costumé de l'Avenir

**25 mars** : Banquet du Club Raymond Gendre

**1<sup>er</sup> mai** : Brocante de l'amicale des Sapeurs-Pompiers

**8 mai** : Banquet des Anciens Combattants

**20 mai** : Kermesse du Club Raymond Gendre

**24 juin** : Rallye Vélo de l'Avenir

**6, 7 et 8 juillet** : Voyage de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

**13 juillet** : Défilé de lampions et feu d'artifice de la commune

**14 juillet** : Jeux variés à la salle polyvalente

**28 et 29 septembre** : Matches de manille de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

**27 octobre** : Soirée Halloween de l'Avenir

**3 novembre** : Match de manille des Anciens Combattants

**24 novembre** : Loto du Club Raymond Gendre

**1<sup>er</sup> décembre** : Banquet de Sainte Barbe (Pompiers)

**15 décembre** : Repas du Club Raymond Gendre

#### ETAT CIVIL

##### MARIAGES

- Julie BONDU, le 10 janvier à Chartres
- Kathie JOURNET, le 29 février à Nogent-le-Rotrou
- Jules MANES, le 2 mai à Chartres
- Jonathane CLARENS, le 24 juillet à Nogent-le-Rotrou
- Inès LAMELET, le 10 août à Chartres
- Lola ZARCHER, le 12 décembre à Chartres

##### MARIAGES

Gaëtan DEMEE avec Patricia ALBERT, le 10 juin

##### NOCES

- Marcel LEFEVRE, le 9 juin au Coudray
- Jacqueline BANCE, le 28 juin à Mainvilliers
- Fernande GODET, veuve TROUILLET, le 19 août à Nogent-le-Rotrou
- Kléber CHAPRON, le 14 septembre à Gasville
- Yvette THOMINE, le 19 septembre à Bailleau-le-Pin
- Simonne RICHARD, épouse MORIN le 31 octobre au Coudray

#### ARTISANS ET COMMERCES

**Abattage de porcs**  
M. Joël Herman  
tél. 02 37 29 51 14

**Bar - Restaurant - Epicerie**  
"Le Saint-Pierre"  
M. Jean-Marie Le Cardinal  
tél. 02 37 24 06 30

**Chauffage - Plomberie - Electricité - Climatisation**  
M. Jean Caillez  
tél. 02 37 53 14 08

**Entretien terrains de sports**  
"T.S. Net"  
MM. A. Béja & P. Renard  
tél. 02 37 24 85 14

**Façonnage plastique**  
M. Jean-Marie Drouet  
tél. 02 37 24 23 43

**Garage automobiles**  
M. Jean-Luc Bourgogne  
tél. 02 37 24 23 44

**Gîte rural**  
"Les Rigaudières"  
M. Rémy Landais  
tél. 02 37 29 59 94

**Maçonnerie - Couverture**  
M. Pierre Chapron  
tél. 02 37 24 22 40